

DYNAMIQUES ET PERSISTANCE DE LA SOLIDARITE MECANIQUE AU SEIN D'UNE FAMILLE N'DJE DE BOUADIKRO

KACOU Fato Patrice

Université Félix Houphouët Boigny (*Côte d'Ivoire*),
kacoufato@yahoo.fr

Résumé

Les sciences humaines ont élevé la Famille au rang d'institution sociale majeure et fondamentale au regard des fonctions qu'elle remplit. Nonobstant sa place remarquable, la Famille est en proie à des crises. D'où l'objectif de l'étude monographique d'une société particulière, la société N'djé de Bouadikro, pour relever le mécanisme par lequel les membres du groupe s'affranchissent de la solidarité mécanique pour appartenir à d'autres groupes de référence.

Pour ce faire, l'étude s'est inscrite dans une approche qualitative à travers un guide d'entretien semi-directif administré à une personne ressource dont l'âge est estimé à 78 ans et l'usage de l'observation participante. Les concepts de l'étude ont été empruntés à la socio-anthropologie de la famille et de la parenté ; et la méthode dialectique et l'analyse de contenu ont servi d'outils intellectuels pour examiner les données recueillies. Les résultats ont indiqué que si l'éloignement géographique et les formes de sociabilité modernes sont des facteurs de fragilisation de la Famille et des liens de parenté, il y a l'insuffisance de transmission des liens de parenté et leur corollaire en termes de droits et de devoirs. Même si on tend vers une solidarité organique, il y a la persistance de la solidarité mécanique dont les froments inspirent encore les parentés nouvelles qui se créent.

Mots-clés : Famille, parenté, délien social, solidarité mécanique, solidarité organique

Summary

The social sciences have elevated the Family to the status of a major and fundamental social institution, given the functions it fulfills. Despite its prominent place, the Family is subject to various crises. This has led to the objective of conducting a monographic study of a particular society — the N'djé society of Bouadikro — in order to uncover the mechanisms by which

members of the group move beyond mechanical solidarity to become part of other reference groups.

To achieve this, the study adopted a qualitative approach, using a semi-structured interview guide administered to a key informant estimated to be 78 years old, as well as participant observation. The study's concepts were drawn from the socio-anthropology of family and kinship; and the dialectical method along with content analysis served as intellectual tools for examining the data collected.

The findings indicate that while geographic distance and modern forms of sociability are factors contributing to the weakening of Family ties and kinship bonds, there is also an insufficient transmission of kinship links and their associated rights and duties. Although there is a tendency toward organic solidarity, mechanical solidarity still persists, and its underlying values continue to inspire the formation of new kinship networks.

Keywords: Family, Kinship, Social bond, Mechanical solidarity, Organic solidarity

Introduction

Emile Durkheim (2013), à partir de l'observation de la marche de la société de son temps, a écrit un ouvrage intitulé "De la division du travail social", où il traite de deux types de solidarité, à savoir : la solidarité mécanique et la solidarité organique. Si la solidarité mécanique est marquée par une similitude de ses membres en termes de comportements et par un fort sentiment d'appartenance au groupe, la solidarité organique quant à elle est une conséquence des formes de sociabilité modernes (Béatrice Milard, 2024) qui rendent les membres de la société dépendants des uns des autres. Et dans sa prévision de la marche des sociétés, elles tendront de plus en plus vers la solidarité organique. Ce qui implique une altération des liens de parenté fondés sur le sang.

Cependant, dans la pratique, des sociétés ont la nostalgie de la solidarité mécanique. Elles se plaignent de l'affaiblissement des liens sociaux et du déperissement de certaines normes et valeurs. C'est à peine que des membres d'une même famille parlent le dialecte, se connaissent, se

visitent ou participent aux activités du groupe. Il se développe des conduites étranges en termes vestimentaires, de respect des aînés sociaux, de crainte du sacré et de diffusion de nouvelles idéologies (athéisme, homosexualité, individualisme, libéralisme et le capitalisme etc.). Ainsi, E. Roudinesco (2010), examinant l'évolution de la famille moderne, indique la manière dont elle est passée d'un type de famille traditionnelle régie par l'autorité et la transmission à une famille individualiste où les liens sont dictés par l'épanouissement personnel. Il est soutenu par J-A. D. Mouanda et al. (2018) qui jettent un regard sur les bouleversements subis par les structures familiales africaines confrontées à l'exode rural, à l'urbanisation et la mondialisation.

Dans un tel contexte, ce qui est redouté et dont A. Koné (1980) a mis en exergue dans son œuvre “*sous le pouvoir des blakoros*”, c'est d'assister à une inversion des normes sociales, où les immatures et les incompétents remplacent les élites culturelles.

Si dans les sociétés occidentales, on peut dire qu'on est à l'ère de la société organique, il faut reconnaître qu'il y a des efforts pour activer des valeurs familiales au sein des familles biologiques ou des institutions étatiques. A ce titre, en Allemagne¹, les allocations familiales ou Kindergeld sont versées par enfant, avec augmentation progressive, il y a des avantages fiscaux liés aux enfants (splitting familial) et les familles bénéficient de soutiens accrus pour le logement et l'éducation selon les revenus. En Suède², on a d'abord les municipalités qui sont responsables de l'aide aux personnes âgées, elles leur offrent des services personnalisés, des aides à domicile, des transports et des repas livrés. Ensuite les aidants peuvent bénéficier de congés de soins rémunérés à 80 % de leur salaire et d'une indisponibilité de 100 jours.

¹ <https://handbookgermany.de/fr/child-benefit>, site consulté le 23 mai 2025

² <https://sweden.se/life/society/elderly-care-in-sweden>, site consulté le 23 mai 2025

Or, dans les sociétés africaines, à l'image de la Côte d'Ivoire, il y a une hybridité ou un éclectisme (M. Koné et al. 2005). Les institutions modernes n'ayant jamais pu se poser comme les premières actrices de solidarité, ce sont toujours vers les familles biologiques qu'on recourt le plus, en définitive.

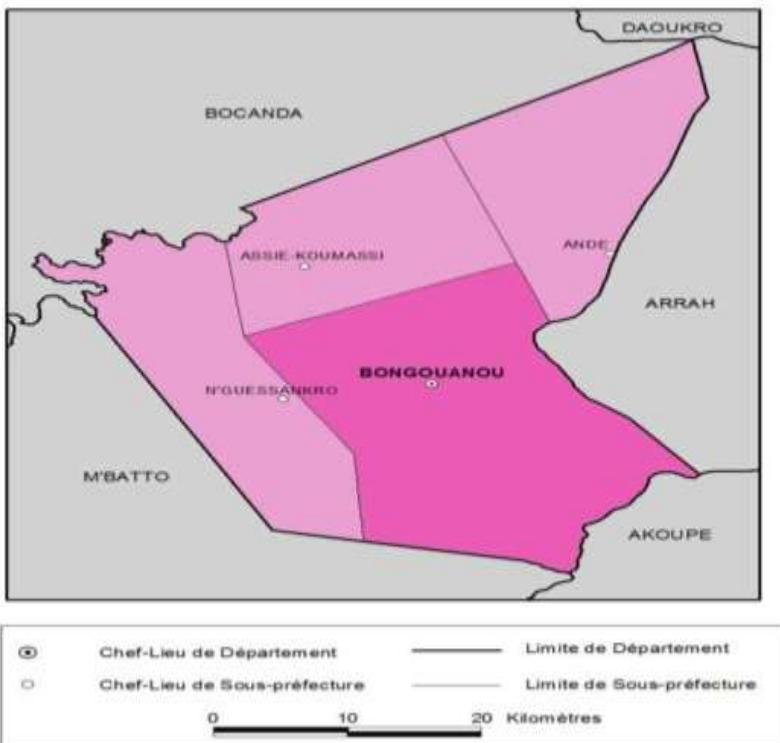
Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur les mécanismes par lesquels certains membres d'une même famille s'affranchissent de la solidarité mécanique. L'hypothèse sous-jacente à cette interrogation est la suivante : la faible conscience des liens de parenté et de leur mise en pratique explique en partie l'altération du sentiment d'appartenance familiale. L'étude se fixe dès lors trois objectifs principaux :

- identifier le contexte social marqué par l'affaiblissement des relations de parenté ;
- recenser les facteurs qui fragilisent la solidarité mécanique ;
- dresser un état des lieux des pratiques de parenté en voie de déclin.

1. Méthodologie

L'enquête de l'étude a été réalisée dans le village appelé Bouadikro. Bouadikro appartient, selon l'organisation et l'aménagement administratif du territoire, à la région du Moronou, au département de Bongouanou et à la sous-préfecture de N'Guessankro. Il est situé à 212 kilomètres d'Abidjan ou 18 kilomètres de Bongouanou. Le choix du village ou de la famille a été guidé par les critères tels qu'être situé dans une localité rurale et être traversé par des crises de famille et de parenté.

Figure 1 : Carte de la région du Moronou



Source : Institut National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014

L'étude est qualitative. Ainsi, les données ont été recueillies auprès d'une personne aînée d'environ 78 ans, membre issu de la famille *N'djé* et remplissant le critère de détenteur en partie de la conscience collective de sa société d'appartenance. Il a été interrogé à l'aide d'un guide d'entretien semi-directif, de façon discontinue, à chaque fois que le besoin se présentait. L'informateur, du nom de KACOU Gnambé, est

une personne ressource, perçue comme un pont entre le passé et la nouvelle génération. Le guide d’entretien semi-directif a porté sur l’origine des *N’djé*, la descendance de Kouatchoumou et de son épouse Adjoua Toublé, les chefs qui se sont succédés sur le trône de Bouadikro et sur la qualité des liens de parenté. En outre, l’auteur du présent article, étant lui-même membre de ladite famille, a réalisé une observation participante. Il a observé directement les pratiques et les comportements de parenté et les interactions entre les membres de la famille. Dans cette société matrilinéaire les questions de filiation sont primordiales car elles déterminent l’héritage et l’accession au trône. Les données ont été interprétées à partir de concepts empruntés à la socio-anthropologie de la famille et de la parenté. La socio-anthropologie de la famille et de la parenté est utile pour illustrer que la famille est une construction sociale et culturelle, que la parenté structure les relations et l’organisation des sociétés, qu’elle articule nature et culture, et qu’elle est soumise aux dynamiques d’évolution historique et sociale. La méthode dialectique et l’analyse de contenu ont servi d’outils intellectuels pour scruter des données recueillies. La méthode dialectique a permis d’une part de ressortir les contradictions cachées dans les rapports manifestes de parenté et d’autre part de percevoir les évolutions dans les rapports de parenté. L’analyse de contenu (J. Rémy et al. 2019) a consisté à constituer des corpus de textes à partir des synthèses de l’entretien avec le sachant. Pour ce faire, il a été examiné le contenu du discours prononcé par l’informateur lors de l’entretien individuel de la façon suivante :

- a- extraction pour chaque thème des messages clés,
- b- hiérarchisation des messages en fonction de leur fréquence d’apparition.
- c- et illustration des messages clés par un verbatim, prototype de la perception traduite par le sachant.

Le regard suivi a permis de parvenir à trois résultats que sont : l’ère sociale de l’affaiblissement des relations de parenté ; l’éloignement géographique, un facteur de fragilisation de la solidarité mécanique et l’état des lieux des pratiques de parenté en déclin.

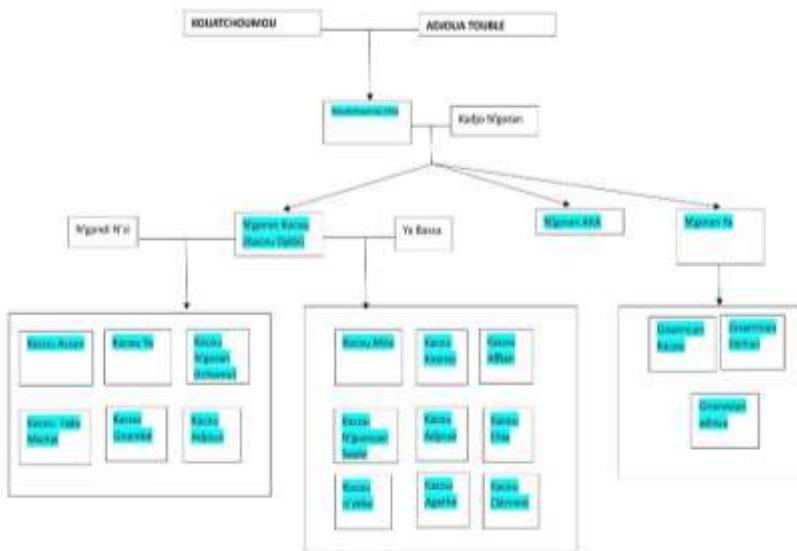
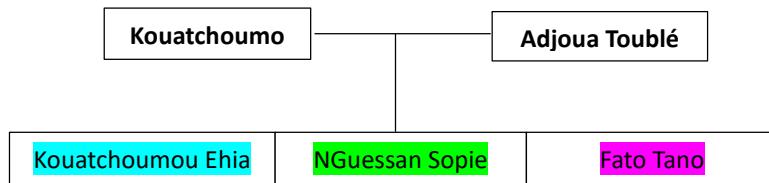
2. Analyse des données et résultats de l’étude

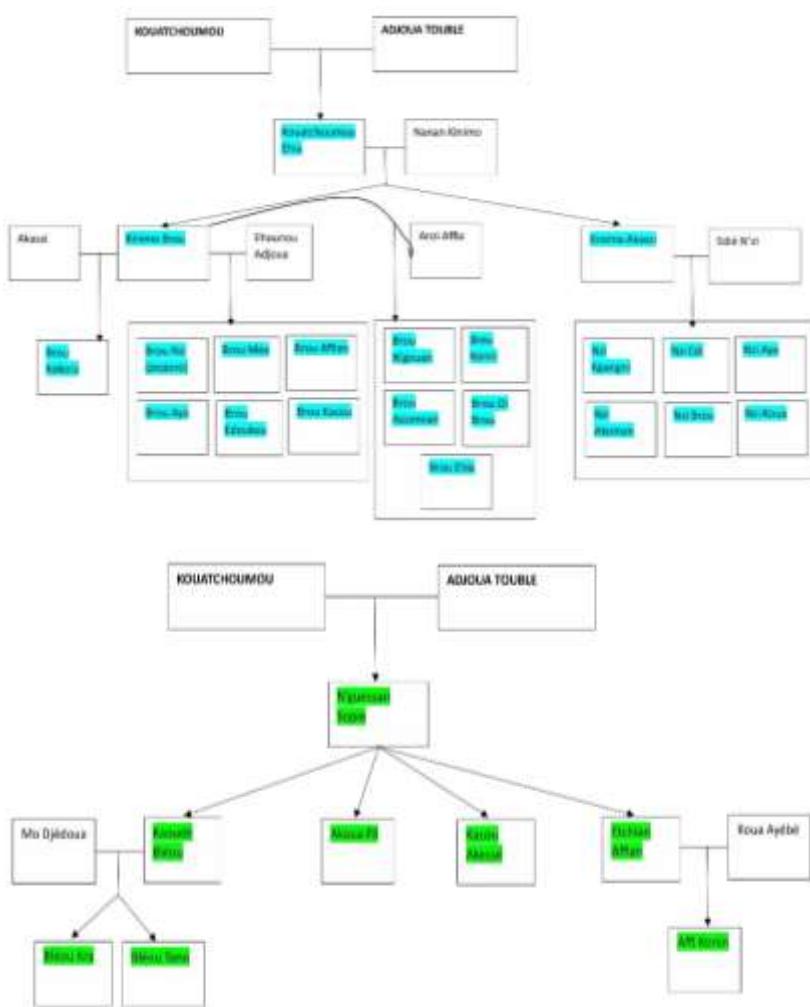
Cette partie démontre la crise de la famille à travers les trois axes respectivement titrés : l’ère sociale de l’affaiblissement des relations de parenté ; l’éloignement géographique, un facteur de fragilisation de la solidarité mécanique ; et l’état des lieux des pratiques de parenté en déclin. Mais, avant, il est idoine de présenter la structure de la famille “*N’djé de Bouadikro*” sur trois générations. En effet, dans une société fondée sur l’oralité, il est difficile de retracer des faits remontant à près de deux siècles.

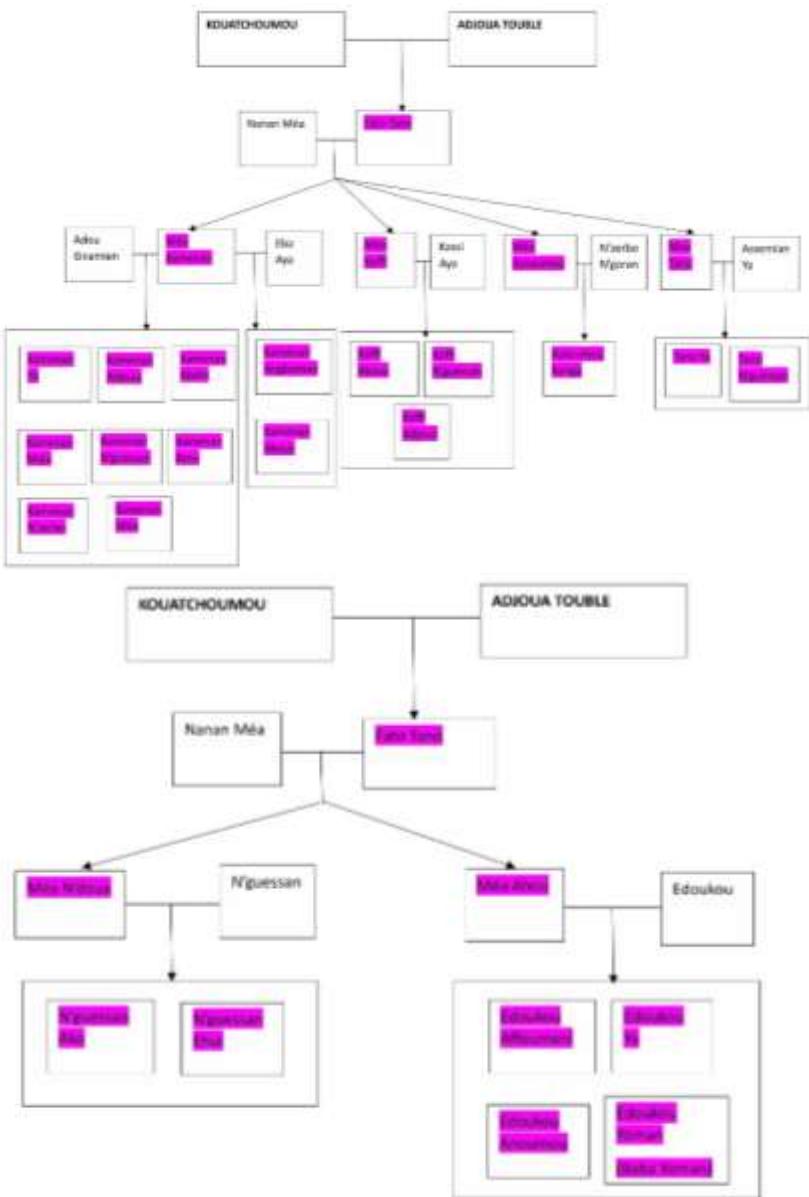
2.1. Structure de la famille “N’djé de Bouadikro” sur trois générations

On relève que Kouatchoumou et son épouse Adjoua Toublé ont eu trois enfants : Kouatchoumou Ehia, N’Guessan Sopie et Fato Tano. De cette union est issue une descendance nombreuse. Cependant, malgré les liens de sang, la solidarité familiale tend à s’affaiblir au fil des générations. Le graphique généalogique présenté illustre ces constats, sans toutefois avoir la prétention d’être exhaustif.

Figure 2 : Modèle représentationnel de la famille *N'djé* à partir de l'union de Kouatchoumou et son épouse Adjoua Toublé jusqu'à la troisième génération.







Source : enquête personnelle, février 2025

2.2. Ere sociale de l'affaiblissement des relations de parenté

Au cours de l'enquête, notre informateur a pu citer de façon presque exhaustive les descendants de Kouatchoumou et son épouse Adjoua Toublé sur au moins trois générations. Si l'on estime que KACOU Gnambé est âgé d'au moins 78 ans, on peut en déduire que son père, KACOU N'Goran, aurait environ 120 ans s'il était encore en vie. Sa parfaite connaissance des descendants a été perçue dans l'énumération des noms des époux et épouses, des enfants issues des unions et de leurs villages de provenance, non sans maîtriser les liens de parenté les uns avec les autres et d'avoir une mémoire des faits majeurs qui se sont déroulés au cours de leurs trajectoires de vie, sur près d'un siècle. Cependant, à partir de la quatrième génération, elle-même fils ou filles de la troisième génération, constituée toujours des descendants de Kouatchoumou et de son épouse Adjoua Toublé, il y a difficulté à les identifier. Cette période d'obstruction se situe à la première décennie après l'indépendance de la Côte d'Ivoire -1960-. Autrement dit, d'année en année, au fur et à mesure que les familles s'étendent, la distance relationnelle se creuse et la connaissance tangible des membres de la famille composée s'affaiblit. Cet affaiblissement des relations de parenté est aussi alimenté par l'éloignement géographique.

2.3. Eloignement géographique, un facteur de fragilisation de la solidarité mécanique

L'enquête de terrain et l'observation participante auxquelles nous avons eu recours vont dans le sens que les relations de parenté baissent en raison de la dispersion géographique des membres de la famille, des conflits liés à la transgression des normes de réciprocité et des obligations associées aux rôles de parenté -querelles pour non observances

des droits ou devoirs de parenté- et de déficit de transmission généalogique -méconnaissance des liens de parenté-.

En ce qui concerne la dispersion géographique des membres de la famille, on note qu'au fil des années, les mariages exogamiques se développent, la Famille s'étend par le moyen de la procréation. C'est à peine que les membres de la famille se visitent pour cause de distance éloignée et de coûts de transports onéreux. On sélectionne donc des événements sociaux et selon le degré de lien pour lesquels se rendre au village devient une contrainte ou on décide d'accumuler les événements et attendre l'occasion des fêtes majeures "fêtes de fin d'année ou de pâques" pour aller au village.

A cela s'ajoute les conflits liés à la transgression des normes de réciprocité et aux obligations associées aux rôles de parenté. De fait, les liens de parenté sont rendus tangibles par l'observance de droits ou de devoirs de parenté les uns envers les autres. Cependant, l'enquête mentionne de nombreuses récriminations des membres entre eux, des conflits ouverts ou latents ayant pour objet central le non-respect des obligations des rapports de parenté, qui resonne comme un déficit de transmission généalogique. Dans le processus de socialisation, les liens de parenté et leurs implications ne sont pas suffisamment expliqués ni partagés avec les autres membres du groupe. Ce déficit de transmission généalogique est valable aussi bien pour les membres de la famille qui vivent sur le même espace socio-culturel que pour ceux qui résident loin de l'espace communautaire (le village). Ces facteurs de déperissement des liens sociaux sont constatés par l'inobservance des comportements de parenté.

2.4. L'état des lieux des pratiques de parenté en déclin

La parenté est le terme employé pour rendre compte des relations de filiation et des liens familiaux entre des individus.

En Agni³, il est fait usage du terme ‘’aboussouan’’ allusion faite à la famille et à la parenté. Être des membres d’une même famille, ou être des parents astreint les individus à des droits et des devoirs. C’est lorsqu’on participe à la vie de la famille qu’on s’intègre et qu’on est reconnu comme membre à part entière. Ainsi, s’attachant au déterminisme social, on attend des membres de la famille qu’ils s’expriment à l’occasion d’un mariage, à la naissance d’un enfant, en cas de maladie ou d’accidents, le respect des aînés sociaux, l’obligation alimentaire en faveur des parents âgés, l’assistance mutuelle entre les membres, la participation aux funérailles d’un défunt du groupe et l’affectation d’un père ou d’une mère de substitution aux orphelins. Cependant, il est constaté un désintérêt de certains individus pour ces activités ou une participation sélective aux événements touchant la Famille. Au nom donc du principe de réciprocité en œuvre dans la société Agni en général, des individus ou des sous familles attendent le tour de l’autre pour lui faire payer sa non-participation aux événements les ayant concernés directement. Toute chose qui laisse s’installer des frustrations et éloigne les membres du groupe les uns des autres.

3. Discussion

3.1. Enseignement des liens et des rapports de parenté comme fondement du renforcement du sentiment d’appartenance familiale

Les données collectées sur le terrain on conduit à dire que l’affaiblissement de la solidarité mécanique est la conséquence de deux facteurs : l’éloignement géographique et l’inobservance

³ L’Agni est une langue parlée dans plusieurs contrées de la Côte d’Ivoire. L’Agni est rangée dans le grand groupe linguistique Akan.

des droits et des devoirs de parenté. De prime abord, il faut poser que l'application des droits et des devoirs de parenté est fonction de la connaissance des liens de parenté entre les membres du groupe. Les droits et les devoirs de parenté se mettent en place lorsqu'on sait les liens qui unissent les membres du groupe. La conscience des liens de parenté et les droits et les devoirs de parenté sont en définitifs intrinsèquement liés. Les droits et les devoirs de parenté sont la manifestation tangible de l'adhésion au rapport de parenté. Ainsi, on a des membres de la famille qui vivent dans le même village, mais qui ne prennent pas part aux activités concernant un autre membre de la famille. Les raisons récurrentes évoquées, sont la transgression des devoirs de parenté qui sonne comme une rupture des rapports de parenté. On voit à ce stade qu'il ne s'agit pas d'un éloignement géographique puisque les membres mis en cause vivent sur un même espace. Mieux encore, l'organisation et la communication mises en place permettent d'informer les membres de la famille vivant à distance, afin de recueillir leur participation, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers. En effet, ce que les familles ou les membres récusent, c'est l'indifférence ou le silence d'un membre de la parenté face aux évènements surtout funestes qui les touchent. Autrement dit, les liens de parenté et les droits et les devoirs de parenté sont soumis au principe de réciprocité (J. Stoessel-Ritz et al. 2024). C'est dans cet élan que I. Théry (2001) a étudié les mutations de la famille passant en termes de famille monoparentale et de famille recomposée. Ces changements intervenus dans l'institution familiale ont des impacts sur la filiation, les missions des parents et les cadres sociaux traditionnels. Pour préserver la cohésion familiale et la parenté, P. Bourdieu (2016) préconise la perpétuation des valeurs et des rôles familiaux par le canal de l'éducation et de la reproduction sociale. D'ailleurs, pour comprendre les dynamiques en œuvre, E. Todd (2011) analyse l'évolution des structures familiales en les mettant en corrélation avec

l'économique et le politique. Pour lui, la crise du modèle familial traditionnel est à chercher dans la montée de l'individualisme et des nouvelles formes de parentalité. En effet, comme le souligne H. Spencer (2012), c'est le besoin qui entraîne la coopération entre les hommes.

3.2. Besoin, comme moteur de la coopération intrafamiliale

L'une des fonctions les plus en vue de l'institution famille est l'entraide ou l'assistance mutuelle. Au nom de cette vertu vitale, historiquement, les membres d'une même famille, les différentes familles issues de la même lignée vivaient rassemblées sur un même espace géographique. On parle dans ce cas de famille élargie (C. Guay, et al. 2018). Si on prend le cas des familles *N'djé*, elles vivaient et vivent encore en grande majorité sur un même espace. Les maisons construites depuis plusieurs décennies le sont les unes à côté des autres formant un cercle au milieu duquel il y a un espace vide. L'espace vide sert de lieu de rassemblement pour les mariages, les célébrations, les funérailles ainsi que le règlement des litiges. Cette architecture est symbole d'unité, de solidarité et répond à un besoin de préserver les liens de parenté. Des membres de la famille qui, pour des raisons de manque d'espace, s'éloignent à l'intérieur du village pour y construire, garde un lien avec l'espace d'origine perçu comme le lieu de la présence de leurs ancêtres “*éhoumi*” (A. Koné, 2011). Ainsi, chez les Agni, le terme “*ahoulo*” traduit à la fois la famille et la maison. Tous les membres orphelins de la famille quel que soit l'âge ont toujours un tuteur légal ou une tutrice légale.

Figure 3 : Vue de l'habitat traditionnel des *N'djé* dans le village de Bouadikro



Source : enquête personnelle, avril 2025

C'est ce que semble dire P. Servigne et al. (2019) à partir d'exemples biologiques et anthropologiques où ils exposent que la coopération est fondamentale pour l'émergence des sociétés, surtout en temps de crise ou de nécessité. Ils sont soutenus par P. Kropotkine (2018) qui montre que l'entraide est un facteur déterminant qui s'active face aux besoins des sociétés. Pour lui, c'est la coopération qui est le leitmotiv de l'évolution et non la compétition comme le stipule la conception darwinienne. En outre, M. Godelier (2007) en tant qu'anthropologue affirme que les sociétés reposent sur des formes d'entraide et de coopération qui s'activent en cas de besoins comme la sécurité ou la survie

face à un environnement hostile. Mais, ces valeurs traditionnelles connaissent des évolutions.

3.3. Évolutions de la solidarité mécanique en pays Agni : continuités et ruptures

La famille et la parenté en tant qu'institutions sociales sont dynamiques. Ainsi, dans la société ivoirienne, ils se développent des familles notamment sur les espaces de travail, de religion, de politique et de copropriété. Ces nouvelles familles déploient les fonctions de la famille traditionnelle en termes d'assistance, d'entraide et de protection. Ils se forment aussi des liens de parenté. Ainsi, sur les espaces précités, des personnes entre lesquelles il n'y a aucun lien biologique sont appelées : *mémé, papa, maman, tante, tonton, petit-frère ou grand-frère*. On peut désormais entendre la maxime : “*ton voisin est ton premier parent*”. Ces nouveaux cadres, en se mettant en place, entraînent une déliquescence de la famille et de la parenté traditionnelles basées sur les liens biologiques. La famille ici devient le cadre. Pour se maintenir, ce cadre a besoin d'être nourri de liens. Et ce sont les liens manifestes par les services d'assistance, les gestes d'intérêt affectif qui consolident les rapports et génèrent de plus en plus de forts sentiments d'appartenance et de participation. Il s'observe une dynamique dans la solidarité mécanique, évoluant vers ce que Emile Durkheim a prévu, la solidarité organique. Cependant, il y a une persistance de la solidarité mécanique tant les institutions étatiques n'arrivent pas à répondre aux besoins de ses membres. Mieux, il y a même un transfert des caractéristiques et des fonctions de la solidarité mécanique aux solidarités organiques qui se mettent en place. La famille biologique reste le recours premier lors de la survenue de certains événements, notamment la mort.

Conclusion

Dynamiques et persistance de la solidarité mécanique au sein d'une famille *N'djé* de Bouadikro.

Cet article s'interroge sur les mécanismes par lesquels certains membres d'une même famille en viennent à s'affranchir de la solidarité mécanique. La question de recherche a visé à comprendre comment et pourquoi cette forme traditionnelle de solidarité tend à s'éroder dans certains contextes familiaux. L'hypothèse principale formulée est que la faible conscience des liens de parenté et l'absence de leur mise en pratique contribuent à affaiblir le sentiment d'appartenance familiale.

Ainsi, l'étude s'est fixée trois objectifs majeurs à savoir :

- Identifier le contexte social marqué par un affaiblissement des relations de parenté ;
- Recenser les facteurs qui fragilisent la solidarité mécanique ;
- Dresser un état des lieux des pratiques de parenté en voie de déclin.

L'analyse, fondée sur une étude monographique de la famille *N'djé* à Bouadikro, révèle que, malgré une dynamique de transition vers une solidarité organique, la solidarité mécanique persiste. Mieux encore, les fonctions propres à cette forme traditionnelle de solidarité continuent d'alimenter et de structurer les cadres et institutions émergents caractéristiques de la solidarité organique.

Cependant, les liens familiaux et de parenté tendent à s'amenuiser, en raison notamment d'une rupture dans la transmission des valeurs et des responsabilités liées à l'institution familiale. Or, la famille et la parenté demeurent les

premiers remparts face à la fragilité des institutions modernes telles que les régimes de sécurité sociale ou les systèmes d'assurance.

Dans cette perspective, il devient impératif de repenser les modalités de renforcement des structures familiales et de parenté, afin de préserver leur rôle fondamental dans le tissu social.

Références bibliographiques

- Bourdieu P. (2016). *La Distinction - Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit. 686 p.
- Durkheim E. (2013). *De la division du travail social.*, Paris : Presses Électroniques de France 365 p.
- Godelier M. (2007). *Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie*. Paris : Albin Michel. 304 p.
- Spencer H. (2012). *Principes de sociologie*. Volume 1. Paris : Hachette. 663 p.
- Koné A. (2011). *Le respect des morts - Suivi de De la chaire au trône -*. Paris : EDICEF. 176 p.
- Koné A. (1980). *Sous le pouvoir des blakoros.*, Abidjan : NEA 96 p.
- Koné M., Kouamé N. (2005). *Socio-anthropologie de la famille en Afrique.*, Abidjan : CERAP. 277 p.
- Kropotkin P. (2018). *Mutual Aid: A Factor of Evolution*. Books on Demand. 382 p.
- Millard B. (2024). *Les nouvelles sociabilités*. Paris : Armand Colin. 224 p.
- Mouanda J.-A. D., Missie J.-P. (2018). *L'Afrique des familles - La famille dans l'Afrique contemporaine, entre changement et permanence*. Paris : L'Harmattan. 482 p.

Remy J. , Ruquoy D. (2019). *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis. 241 p.

Roudinesco E. (2010). *La Famille en désordre*. Livre de Poche. 254 p.

Servigne P. , Chapelle G. (2019). "L'Entraide : L'autre loi de la jungle". Paris : Les Liens qui libèrent. 384 p.

Stoessel-Ritz J. , Blanc M., et al. (2024). *La réciprocité dans la coopération - Créativité de l'économie sociale et solidaire en temps de crise -*. Rennes : PU Rennes. 283 p.

Thery I. T. (2001). *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments*. Le Penser-Vivre. 170 p.

Todd E. (2011). *L'origine des systèmes familiaux. Tome 1 : L'Eurasie*. Paris : Gallimard, 747 p.

Webographie

Guay C., GRAMMOND S., et al. (2018). « *La famille élargie, incontournable chez les Innus* ». Service social 64, no 1 (2018) : 103–118. <https://doi.org/10.7202/1055893ar> [consulté le 15/04/2025]